

Gaz de schiste importé par Engie via Montoir : inquiets, des associations et des élus alertent

[Presse Océan](#) Corinne Chauvigné Publié le 04/02/2022 à 11h24

Engie a conclu un contrat avec une société américaine pour importer du gaz de schiste, via le terminal gazier sur le port de Montoir-de-Bretagne. Des associations et des politiques alertent sur les dégâts environnementaux.



Suivant le contrat entre Engie et la société américaine Cheniere, du gaz de schiste a été livré lundi 31 janvier 2022 au terminal gazier de Saint-Nazaire Montoir. Le navire méthanier est reparti mercredi 2 février. | PHOTO ASSOCIATION NATUR-ACTION

C'est en toute discrétion, lundi 31 janvier, qu'un navire méthanier a livré du gaz de schiste américain au terminal de Montoir-de-Bretagne.

Le groupe Engie a contractualisé un approvisionnement de gaz naturel liquéfié auprès de l'entreprise américaine Cheniere, qui a démarré en septembre 2021. Il serait question, selon [la fédération Les Amis de la Terre France](#), de millions de mètres cubes de gaz américain, livrés jusqu'en 2032, pour un montant estimé à 1,6 milliard d'euros.

Ils combattent cette importation

Ce jeudi 3 février, des associations et partis politiques sont montés au créneau. Les extractions de gaz de schiste causent des dégâts environnementaux : destruction des paysages, pollution des eaux, séismes locaux..., énumère [l'association Natur-Action](#).



Ce jeudi 3 février 2022 sur le terminal gazier de Saint-Nazaire Montoir : des membres de Natur-Action, de l'Association dongeoise des zones à risques et du PPRT, du NPA avec Philippe Poutou (3e à gauche) et de la France insoumise dénoncent l'importation de gaz de schiste américain par Engie. | PHOTO PRESSE OCÉAN

Les énergies fossiles sont les énergies du passé, ajoute Jean-Michel Dupaquier, de la France insoumise. Philippe Poutou, candidat du NPA à la présidentielle, est venu apporter son soutien. Ce n'est pas Engie qu'il faut combattre, c'est le système !, appuie Christian Tholin, de la France insoumise.

Au conseil régional, les élus du groupe L'écologie ensemble dénoncent aussi un contrat inadmissible.

Un contrat passé sous silence

L'État français, actionnaire d'Engie à 23 %, n'était pas au courant de cette transaction, assurent les Amis de la Terre. Mais il n'a pas regretté avoir été tenu à l'écart, pointe Lorette Philippot, chargée de campagne aux Amis de la Terre France.

Nous avons bloqué l'affichage de ce contenu réseau social pour respecter vos choix en matière de cookies. En cliquant sur « Consulter », vous acceptez le dépôt de cookies par des services de réseaux sociaux tels que Twitter. Vous pouvez modifier vos choix à tout moment en cliquant sur « Modifier mes choix cookies » dans la rubrique Services en bas de cette page.

Ça pose question sur la position de l'État, poursuit Lorette Philippot. Il [interdit l'exploitation des gaz de schiste par fracturation hydraulique en 2011](#) et [l'exploitation des hydrocarbures en 2017](#). Mais il valide l'importation de gaz de schiste.

Les Amis de la Terre appellent Engie et ses investisseurs à cesser d'alimenter l'expansion des énergies fossiles.

Engie veut diversifier ses sources d'approvisionnement

Le groupe français justifie son recours au gaz de schiste par les tensions actuelles sur les marchés de l'énergie qui renforcent la pertinence de la diversification des sources d'approvisionnement.

Face aux critiques, Engie répond que Cheniere s'est engagé dans un effort important de transparence, de traçabilité du contenu carbone de sa chaîne gaz et d'amélioration continue de la gestion des émissions de méthane et de dioxyde de carbone.